|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **itu-old** | UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS | **SG3-C304-F** |
| **SECTEUR DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**PÉRIODE D'ÉTUDES 2017-2020 | **COMMISSION D'ÉTUDES 3** |
| **Original: anglais** |
| **Question:** | 9/3 | Genève, 23 avril – 2 mai 2019 |
| **CONTRIBUTION** |
| **Origine:** | Royaume-Uni |
| **Titre:** | Appui au projet de Recommandation D.OTTMNO |
| **Objet:** | Proposition |
| **Contact:** | Kristina Barbov Chef de la représentation du RoyaumeUniOfcom | Tél.: +44 (0) 7799228744 Courriel: kristina.barbov@ofcom.org.uk |

|  |  |
| --- | --- |
| **Mots clés:** | D.OTTMNO |
| **Résumé:** | Le Royaume-Uni appuie le nouveau texte de base du projet de Recommandation UIT-T D.OTTMNO issu de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 9/3 tenue en janvier 2019 et estime que le fait de conserver ce texte tel qu'il a été élaboré à la réunion du Groupe du Rapporteur permettra à la Commission d'études 3 de considérer ce texte comme étant stable. |

# 1 Résumé

Le Royaume-Uni appuie le nouveau texte de base du projet de Recommandation UIT-T D.OTTMNO (Document [TD17-WP/4](https://www.itu.int/dms_inf/itu-t/md/17/sg03/td/190423/WP4/T17-SG03-190423-TD-WP4-0017%21%21MSW-E.docx)) issu de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 9/3 de la Commission d'études 3 tenue en janvier 2019.

Dans la Résolution 206 (Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires sur les OTT, au point *b)* du *considérant,* il est indiqué "que la coopération mutuelle entre les OTT et les opérateurs de télécommunication peut être un élément de nature à promouvoir des modèles d'activité économique innovants, durables et viables et pouvant apporter une contribution utile sur le plan des avantages socio-économiques".

Le Royaume-Uni estime que les progrès accomplis dans le cadre du sujet d'étude D.OTTMNO sont cohérents avec la Résolution 206 et s'inscrivent dans le prolongement logique de ce texte. Le nouveau projet de texte pose des fondements et donne des orientations pour les accords commerciaux volontaires entre les acteurs OTT et les opérateurs de télécommunication dans les États Membres de l'UIT.

#

# 2 Proposition

Le Royaume-Uni se félicite également des débats constructifs qui ont été menés dans le cadre du sujet d'étude D.OTTMNO pendant la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 9/3 tenue en janvier 2019. Le document établi à l'issue de la réunion traduit l'esprit de compromis qui a caractérisé les débats et constitue une solution équilibrée entre les divers intérêts représentés pendant la réunion. Le Royaume-Uni ne souhaite pas compromettre la stabilité du texte, car cela supposerait de devoir le retravailler à la prochaine réunion.

Dans la pratique, le Rapporteur pour la Question 9/3 et les États Membres concernés seraient ainsi forcés de renégocier le texte lors de séances de rédaction supplémentaires tard dans la nuit et pendant le week-end, ce qui placerait une charge excessive sur les délégations plus restreintes des pays en développement.

En conséquence, le Royaume-Uni estime que le fait de conserver tel quel le texte issu de la réunion du Groupe du Rapporteur (Document [TD17-WP/4](https://www.itu.int/dms_inf/itu-t/md/17/sg03/td/190423/WP4/T17-SG03-190423-TD-WP4-0017%21%21MSW-E.docx)) permettra à la CE 3 de considérer ce texte comme étant stable.

Le Royaume-Uni demande que la présente contribution soit mise à la disposition du public sans restriction.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_